



Compte Rendu du CA de l'UL du 07/07/2015 par les représentants des BIATSS SNPTEs – A&I UNSA

Le CA débute à 9h20

Procurations : 6

1. Informations du Président et du Vice-Président

Trois nouveaux élus au CA : Anne Laplace Chassard (Collège BIATSS), Laurence Canteri (Collège B), Piero Galloro (Collège B).

Président : CPER signé par le Président de Région et le Premier Ministre. Partie recherche en baisse mais d'un bon niveau malgré tout. La partie immobilier se monte à 32 M€ (Lothaire, vie étudiante - CROUS, 10 M€ de réhabilitation du Saulcy, 8 M€ pour finir les opérations sur Nancy, notamment ARTEM et IJL, 6 M€ sur Aiguillettes).

Signature des COM en cours. Le COM IUT a la particularité d'être réglementé (signature avec le Collégium + chaque Directeur d'IUT, ce sont les textes).

Nous recevons la Cour des Comptes pour un contrôle (8 à 10 mois) principalement sur 2012-2014. Contrôle juridictionnel (conduit à un jugement) et de gestion (conduit à un rapport). Des composantes seront aussi contrôlées. Rapport définitif avant l'été prochain.

Restitution demain d'une enquête (cabinet extérieur) sur les risques psycho-sociaux à l'UL. Le niveau de tension au travail est considéré comme élevé, notamment dans les directions centrales. Sera présenté au prochain CA.

2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 mai 2015

Pas de remarques

Vote : 2 refus de vote, 1 abstention, autres pour.

3. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 juin 2015

L'intervention de notre élue en fin de conseil sur le déménagement de l'ESPE de Montigny les Metz vers le Saulcy n'a pas été inscrite au compte rendu, ni la réponse du Président.

Le président confirme que cela sera rectifié.

Vote moyennant cette modification : 2 refus de vote, 1 abstention, autres pour.

Enjeux Stratégiques et Politique d'Etablissement

4. Requalification du dossier "Lorraine Université d'Excellence » en ISITE présenté par le VP Relations Internationales.

Seuls 3/13 candidats ISITE ont été présélectionnés, 2 candidats IDEX ont été invités à reconsidérer leur candidature en ISITE (Lorraine et Languedoc-Roussillon).

Si on compare les notes du jury entre nos candidatures 2011, 2012 et 2013, nous progressons ou nous nous maintenons, sauf pour la gouvernance (de A à B) et sur la qualité de la trajectoire (C puis A puis B).



Dans l'analyse SWOT, le jury note un manque de Labex et une densité scientifique inférieure à celle de nos concurrents. Une menace consiste en une articulation fragile avec le tissu socio-économique (comme pour quasiment toutes les candidatures).

Proposition du président : suivre l'avis du jury, et proposer un « gros » ISITE (chiffrage à 8-10 M€/an contre 15 auparavant), périmètre autour de l'ingénierie au sens très large avec des focus sur les matériaux et l'ingénierie au service des défis sociétaux (vieillesse, confiance dans le numérique, etc.), répartition 80-20, où 20% des moyens auraient un effet d'entraînement sur des thématiques non directement intégrées à l'ISITE. Audition prévue au mois de janvier 2016 et dossier à fournir en octobre 2015.

Une administratrice demande s'il y a une ambition d'innovation pédagogique au niveau central de l'UL ? Elle n'a pas vu apparaître ce point alors que nous avons une université pluridisciplinaire. Chaque Collégium réfléchira certes dans son périmètre, mais il y aurait une plus-value à le faire au niveau supérieur.

Le VP Relations Internationales répond que la proposition IDEX mettrait fortement en avant la recherche, car c'est là que nous voyions notre faiblesse. Il y a quand même des passerelles de prévues, mais cela se trouve de façon trop dispersée dans le document actuel. Il faut dans la nouvelle version montrer notre capacité à innover, notre impact économique par la formation, les passerelles d'excellence que nous pouvons mettre en place.

Un administrateur précise qu'une enveloppe financière est réservée pour les IDEX, une autre pour les ISITE. Or notre demande est très élevée.

Président : selon le Ministère, pas de corrélation directe entre la catégorie et les moyens financiers. On pourrait imaginer une dotation plus importante à une « gros » ISITE qu'à un « petit » IDEX.

Un représentant des collectivités demande quelle est l'accompagnement de la Région Lorraine et quel adossement au milieu socio-économique ?

VP Relations Internationales répond que certaines entreprises pourraient dans des projets amener directement des moyens (financiers et/ou humains). D'autres peuvent afficher leur intérêt pour nos actions, et former le « fan-club » entrepreneurial de l'UL.

Président complète en signalant qu'il y a peu d'entreprises en Lorraine ayant leur R&D en Lorraine, notamment les grands groupes. Toutefois, nous allons activer des réseaux de façon plus simple maintenant que nous sommes présélectionnés.

Un administrateur demande si, entre formation, recherche et développement socio-économique, il est envisagé un équilibre ou des priorités ?

Un représentant des collectivités pense que viser un « gros » ISITE est une bonne idée, mais nous demandons 10/25 M€ de dotation annuelle. C'est ambitieux ; aller sur les matériaux, c'est très bien et très identifiant chez nous. Mais l'ingénierie au service de la société est à mieux définir ; la répartition 80-20 est tout à fait correcte ; sur les actions à envisager de suite, il existe des partenaires industriels forts (centres de recherche) avec lesquels travailler. Il faut d'ailleurs être plus volontaristes sur le Pacte Lorraine.

Le Président répond qu'il va falloir discuter avec la RL sur ce changement de périmètre, sachant que la période électorale qui s'ouvre ne va pas forcément favoriser les interactions.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.



5. Contrat quinquennal 2018-2022 :

- **Orientations politiques (pour information)**
- **Processus d'accréditation et lettre de cadrage**

Le Président introduit le point : l'offre de formation actuelle a été conçue par quatre universités travaillant ensemble, pas par une université unique. En recherche, les liens étaient plus forts, de nombreux rapprochements ont été voulus par les acteurs. Le volet formation est le plus long à mettre en place, d'autant que l'on travaille dessus en continu.

Le VP CF présente les axes de notre stratégie de formation de (notre politique) ; modalités de mise en œuvre de l'offre (intégrer les nouvelles directives nationales) ; architecture de l'offre de formation (notamment avec les autres établissements d'enseignement supérieur, sachant qu'avec la fusion des régions, des questions peuvent arriver) ; capacité de l'établissement à mobiliser des moyens pour mettre en œuvre son offre.

Aujourd'hui il faut cadrer le travail qui va être mené par les équipes pédagogiques dans le futur. D'ici juin 2016, l'autoévaluation de notre offre sera terminée. Pour octobre 2016, il faudra construire notre nouvelle offre.

La note de cadrage définit les principes de construction des maquettes.

Un administrateur précise que dans notre offre de formation les masters devraient être une vitrine cohérente avec le dossier ISITE. Pourrait-on avoir une note de cadrage spécifique insistant sur les plus de l'établissement et insister sur le dépassement des clivages internes.

Le Président pense que ceci doit être exprimé à un autre niveau.

Vote : 1 abstention, autres pour.

6. Débat d'orientation budgétaire

Le Président rappelle que le système reste tendu, et que nous craignons les effets de yoyo. Mais il faut avoir de l'ambition. Dans tous les cas, on joue sur la marge (1 à 1,5% de notre budget de 550 M€).

La VP Finances rappelle les objectifs 2014, notamment en termes de maîtrise de notre trajectoire financière et des grands équilibres. Les résultats 2014 ont montré une meilleure qualité de la prévision, une qualité des états financiers qui progresse (plus que 2 réserves des Commissaires aux Comptes). Des baisses de certains postes de dépenses ont été constatées, les recettes hors SCSP (Subvention pour Charge de Service Public) ont augmenté. Toutefois, la tendance à la baisse de certaines ressources propres se confirme. Le poids des financements de l'Etat est toujours très élevé (87,4%). Le résultat reste fragile. La trésorerie est stable, la fonte du Fonds de Roulement (FdR) stoppée. Le poids de la masse salariale est élevé (forte augmentation des charges sociales). L'investissement est totalement financé par les produits de l'exercice, mais à un point bas.

L'équilibrage du budget initial est difficile (on prévoit un résultat de 300 k€, soit même pas 1 pour 1000 de notre budget). En septembre, un budget rectificatif sera à voter (notification SCSP en avril 2015 ; réserve prudentielle ; reprogrammation de certaines dépenses non prévues).



2015 est aussi l'année de la mise en place de la réforme GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique). Ceci représente à la fois des enjeux opérationnels (bascules, outils en cours d'élaboration, comptabilité analytique, etc.) et des enjeux de pilotage (nouvelle construction du budget, nouveaux concepts et indicateurs, nouveaux états financiers, plan de trésorerie, plan pluriannuel d'investissement, opérations pluriannuelles et à recettes fléchées, etc.).

Objectifs 2016 :

- poursuivre notre objectif de stabilité de la situation financière et maîtriser le FdR
- assurer la soutenabilité de la MS

Ceci dit, la prévision sera difficile avec une grande incertitude sur les recettes, d'où reconduction du mécanisme prudentiel interne à l'UL. On part sur une allocation de moyens identique à 2015, en appliquant une réserve de précaution de 1,4 M€.

La réserve prudentielle est de 8% des crédits. Ces 8% seront libérés pour tout ou partie selon la dotation finale.

Stabilité du mode d'allocation des moyens dans ses règles et critères, mais évolution de la prise en charge des fluides : prise en central de toute la facture électrique, mise en place d'un bonus/malus afin d'inciter les acteurs à la maîtrise énergétique.

La VP RH présente les propositions sur la MS (Masse Salariale) : pour 2015, il est proposé de passer au taux 5 pour les BIATSS catégorie A, de reconduire la prime d'intéressement, de proposer 8 contrats doctoraux supplémentaires. En ajoutant le paiement d'une amende de 500 k€ pour le FIPHFP (non-respect des critères d'accessibilité et de nombre d'emplois handicapés) et les enveloppe CET, etc. On arrive à une dépense de MS de 436,3 M€ en 2015 (434,5 en 2015).

Eléments 2016 : la mise en place du RIFSEEP devrait coûter 300 k€, le GVT 3,2 M€. Le gel des emplois 2015 diminue la MS de 3 M€. Interrogation sur le FIPHFP (1 M€). Hormis ce dernier point, la MS passerait à 437 M€. Si la dotation Etat se maintient, pas d'économie supplémentaire en 2016 (i.e. pas de gels d'emplois supplémentaires).

Mais la MS reste très contrainte, et si on ne reçoit pas d'abondement pour le GVT, en 2017 la situation sera difficile.

La VP Finances, sur l'investissement, propose une relance maîtrisée en 2016 et 2017. On peut abaisser notre FdR à 26-28 jours car sa composition est jugée « saine ». Les investissements seraient orientés vers le patrimoine (Plan campus – investissement engendrant des économies), le numérique (infrastructures communes), la pédagogie, la recherche (soutien aux plateformes à visibilité nationale/internationale ou mutualisées entre PS).

Synthèse :

- Poursuivre la politique globale de stabilisation financière
- Stabiliser le modèle interne d'allocation de nos moyens
- Reprise de l'investissement
- Stabilité des dépenses de masse salariale

Un administrateur précise que l'on peut jouer à se faire peur tous les ans quant aux moyens alloués à l'ESR, mais fonder toute son analyse sur la défiance envers l'Etat le gêne fortement. D'autant que tous les ans, les modifications de dernière minute vont en général dans le bon sens. Mais ce qui est extrêmement gênant, c'est de découvrir en séance les éléments. Or le CA détermine la politique de l'Etablissement. Il demande le report du vote en septembre.

Le Président entend la demande. Il rappelle que les administrateurs ont été informés régulièrement des évolutions budgétaires. Mais le report en septembre signifie que le BR



sera reporté à octobre au mieux. Toutes les modifications de trajectoire ont déjà été annoncées.

Cet administrateur signale que l'on n'est pas dans le bilan, mais bien dans le débat d'orientation budgétaire.

Un autre administrateur signale que l'horizon est beaucoup moins sombre que l'an dernier. Le débat est le même que l'an passé, on a clôturé un point important sur le RI. Il ne voit pas pourquoi on reporterait le vote en septembre.

Cet administrateur demande une suspension de séance.

Une de vos élus précise qu'elle entend bien qu'il n'y a pas de gels mais les gels précédents sont reconduits sur toute la durée de l'année 2016, ce qui veut dire que ces emplois ne sont pas pourvus pour la rentrée 2016/2017 ?

Le Président répond qu'effectivement, il n'y aura pas de dégel de postes.

Vote : 11 abstentions, 12 pour.

Sur un sujet aussi important que le débat d'orientation budgétaire qui sera à l'origine des futures notes de cadrage budgétaires et ressources humaines, vos élus ont décidé de s'abstenir car le sujet a été dévoilé en séance et aucun document de travail ne leur a été fourni en amont avant le conseil.

7. Intégration de l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM) à l'Université de Lorraine par le VP CA

- ENIM forme en 3 ou 5 ans des ingénieurs en Génie Mécanique, en formation initiale ou formation continue.

Intégration juridique au 1^{er} janvier 2016 (RH, budget intégré, dotation pour CSP, intégration opérationnelle fin 2016). Objectif de cohérence, puisque nous avons choisi plutôt intégration que COMUE ; renforcer les synergies sur le technopôle messin ; mutualiser les moyens ; implanter le Collégium LINP sur toute la Lorraine.

Il s'agit aujourd'hui de délibérer sur l'intégration de l'ENIM et sur le projet de décret (discuté avec le Ministère) qui en découle (passage au CNESER cet après-midi et publication du décret à l'automne).

Un administrateur approuve le projet mais souhaite avoir deux précisions : statut des personnels enseignants de l'ENIM ? 5 laboratoires, dont certains sont propres à l'ENIM. Comment envisage-t-on leur intégration dans l'UL.

Le VP CA signale que les enseignants sont essentiellement PRCE et PRAG, donc pas de statut particulier.

Sur les laboratoires, le Président répond que l'ENIM dispose de 2 laboratoires propres, qui seront intégrés dans les Pôles de l'UL, sans volonté de fusion pour le moment.

En ce qui concerne le FdR de l'ENIM ponctionné par le Ministère car autour de 70 jours, une de vos élus demande à quel niveau de FdR sera l'ENIM au moment de l'intégration ?

Le Président répond que le FdR restant de l'ENIM reste conséquent, les investissements de cette année devraient le mettre à plus de 30 jours lorsqu'ils nous rejoindront (si le budget est exécuté comme prévu). Le régime indemnitaire des personnels est très inférieur à celui de l'UL, les personnels passeront à celui de l'UL (delta de prime à négocier avec le Ministère). Mais une valorisation de l'investissement des personnels est plus généreuse (PFE), c'est donc à voir.



Un administrateur précise que ce projet de fusion est porté par la DGESIP. Mais l'ENIM n'étant pas aux RCE, quelle garantie, avec le transfert des personnels à l'UL, avons-nous d'avoir une compensation intégrale de la MS ?

Le Président répond que ce qui nous intéresse, c'est d'avoir plus. Pas d'inquiétude sur la MS elle-même, mais il faut négocier sur le RI, sur le GVT, etc.

Le DGS précise que nous aurons les informations de dotation par l'Etat deuxième quinzaine de novembre normalement.

Le CA est invité d'une part à approuver l'intégration de l'ENIM à l'UL, d'autre part à prendre acte que le RI de l'UL devra être modifié

Vote : 1 abstention, autres pour.

8. Convention d'association de l'Université de Lorraine avec l'Établissement d'Enseignement Supérieur privé ICN

Le Président signale que convention d'association ne signifie pas fusion. L'ICN est lié à l'UL comme l'ENIM. Dans le cadre de la loi de 2013, il est nécessaire de repasser une convention d'association avec eux.

Un administrateur demande si ce type de convention peut permettre de créer des formations communes et des doubles qualifications ?

La DGS Adjointe répond que ce n'est pas la convention qui cadrera cela. Il faut aussi noter que le départ de l'Université de Lorraine de l'ICN a conduit à la création de l'ISAM-IAE pour tenir compte des spécificités liées à chacun.

Vote : unanimité pour.

9. Rapport annuel d'activité de l'Établissement 2014

Point reporté

Ressources Humaines

10. Détermination des contingents en vue de la nomination des personnels invités à l'Université de Lorraine pour l'année universitaire 2015-2016

Président : aucune modification proposée par rapport à l'an dernier. 24 mois proposés au niveau du CS.

Une de vos élus précise qu'une campagne unique est proposée, or des postes peuvent se libérer en cours d'année. On ne peut donc pas recruter des invités en cours d'année ?

Président : une campagne unique, mais des listes complémentaires sont possibles. D'autant que les recrutements au fil de l'eau sont souvent hors des clous (un invité est déjà là avant décision d'accueil par exemple).

Vote : unanimité pour.

11. Régime indemnitaire statutaire des personnels BIATSS pour l'année 2015

La VP RH signale l'effort de 20% en 4 ans, d'abord en harmonisant, ensuite en passant au taux 5 minimum pour toutes les catégories BIATSS. 2015 est une année transitoire car un nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) sera mis en place en 2016.



Un administrateur apprécie le fait que l'on ait harmonisé les conditions de travail, de paiement, etc. des personnels BIATSS. Rend hommage au Président et à son équipe à ce propos. Trouve dommage toutefois que l'on n'ait pas pu réduire le nombre de niveaux de prime en catégorie A.

Vote : unanimité pour.

12. Prime d'intéressement des personnels BIATSS pour l'année 2015

La VP RH présente le bilan réalisé sur la version 2014. Complément quasi généralisé dans les composantes d'enseignement et les directions centrales, moins dans les laboratoires de recherche. Des primes de 50 € ont été distribuées, et un seuil de 100 € minimum est proposé pour 2015.

Une de vos élus note bien l'inéquité et l'inégalité de versement aussi bien dans les critères d'attribution que dans les montants proposés. Ce dispositif ne nous convient pas.

Un administrateur répond que cela dépend de la façon dont un directeur reconnaît l'engagement de ses personnels. C'est un outil de gestion positif.

Vote : 5 contre, autres pour

Conformément à leur position depuis le début sur l'inégalité et l'individualisation engendrées par cette prime, vos élus ont voté contre.

13. Politique d'action sociale :

- **Sortie progressive et organisée du dispositif crèche**
- **Mise en place d'une aide aux activités et à l'accueil périscolaire**
- **Mise en place d'une aide à l'accès à un logement locatif**

La VP RH signale un travail très constructif avec les OS sur le chantier action sociale. Il s'agit d'optimiser le budget de l'AS dans un contexte de maintien du budget 2014.

Trois propositions : sortir du dispositif de réservation de places en crèche (37 personnels concernés). La sortie a été négociée de façon à ce que tous ceux qui disposent d'une place en crèche la gardent. 120 k€ étant économisés de cette façon, on peut les réorienter vers l'aide aux activités et à l'accueil périscolaire et l'accès au logement locatif.

Une administratrice se dit choquée par l'arrêt du dispositif crèche.

Le responsable du service d'accompagnement des personnels répond qu'il y a 300 enfants de moins de 3 ans pour les personnels de l'Université, alors que seuls 37 personnes sont concernées. Le dispositif n'est donc pas équitable. Par ailleurs, les places en crèche ne concernent que Nancy et Metz et pas les autres sites de l'UL.

La VP RH rappelle qu'il existe également des aides de la CAF pour les enfants de moins de 3 ans, contrairement à l'accueil périscolaire.

A la réponse d'un administrateur sur la création d'une crèche en interne, le président répond que ce n'est pas complètement simple, et cela ne résoudra pas la demande « loin » des lieux où une crèche serait établie.

Vote : 1 refus de vote, autres pour



14. Référentiel des Enseignants-Chercheurs 2015-2016 (pour information)

La VP RH signale qu'il sera soumis au vote du CA restreint et qu'il n'y a pas de modification majeure par rapport à l'année dernière.

15. Bilan social 2013

La VP RH présente la cartographie des RH de l'UL en 2013.

Président : le bilan social du Ministère va bientôt paraître, on pourra mener des comparaisons.

Une de vos élus tient à signaler que ce point a fait l'objet de 8 abstentions au niveau du CT. Ces abstentions ne remettent pas en cause le travail effectué par les services, mais signale un problème par rapport au retour de nos commentaires qui ne seraient jamais arrivés au niveau de la DRH ! Les chiffres clefs posent question. Est-ce que l'absentéisme est un chiffre clés ! qui pointe l'absentéisme des BIATSS alors que l'on affiche des taux résultant de systèmes différents entre BIATSS et EC. Et quel est l'intérêt d'avoir globalement une MS par sexe dans un système fonction publique ?

Pour la VP RH cela permet de pointer les retards de carrière des femmes par rapport aux hommes.

Pour le Président cela ne traduit pas que les retards de carrière.

Un administrateur pense qu'il faudrait peut-être solliciter des spécialistes pour interpréter un tel chiffre ?

Le Président pense que cela peut être confié à Pascal Tisserant, chargé de mission égalité homme-femmes entre autres.

Vote : 5 abstentions, autres pour

Vie Institutionnelle

16. Création, au sein de la Direction de la Vie Universitaire et de la Culture (DVUC), du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'Université de Lorraine présenté par le DGS

2 sous-directions à la DVUC : santé physique et sociale et activités sportives. Ceci ne cadre pas forcément au décret UL. Il est proposé de transformer la sous-direction santé en un service universitaire. Dans un second temps, il s'agira de voter des statuts et de nommer un Directeur.

Président : le problème se pose peu en interne, mais il y a un problème de reconnaissance en externe ou dans les réseaux, or nous sommes peut-être la seule université française avec ce particularisme.

Une de vos élus se souvient que ce problème avait déjà été abordé au moment de la création de l'UL et avait fait débat. Les services SUMMPS et SUAPS ont été fondus dans les directions et ont, de ce fait, perdu leur conseil de gestion ! Aujourd'hui on recrée ces services mais sans aller jusqu'au bout du décret les concernant, décret d'ailleurs toujours en vigueur.

Le DGS confirme qu'effectivement on ne va pas jusque-là.

Pour un autre administrateur, c'est une bonne chose de revenir à cette forme d'organisation.



Vote : 1 refus de vote, 4 abstentions, autres pour.

17. Création, au sein de la Direction de la Vie Universitaire et de la Culture (DVUC), du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) de l'Université de Lorraine

Vote : 6 abstentions, autres pour.

Vos élus se sont abstenus sur les points 16 et 17, car la volonté de l'Université de Lorraine lors de sa création a bien été d'intégrer ces services dans les directions sans respect du décret les concernant. La modification aujourd'hui proposée n'apporte rien sur le fond, mais simplement un affichage.

18. Modifications du Règlement intérieur de l'Université de Lorraine

Ces modifications du RI concernent :

- Précisions sur la durée des mandats des vice-présidents
Précisions sur les compétences du Président et sur la procédure en matière d'affectation des BIATSS
- Création du SUAPS
- Précisions sur le régime de publicité des délibérations du CA
- Mise en conformité avec la partie réglementaire du Code de l'éducation : le décret électoral a été abrogé et codifié (mêmes dispositions) ;
- Précisions sur la conduite de la politique d'établissement avec Collégiums et les Pôles Scientifiques
- Précisions sur la compétence d'approbation des accords et conventions par les Conseils de Collégiums et de Pôle Scientifique en matière de commande publique
- Suppression des dispositions transitoires dont la justification était limitée à la création de l'Université ;
- Recommandations du CHSCT en matière d'accidents du travail-maladies professionnelles sur le lieu de travail
- Précisions sur l'examen des questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail dans les composantes
- Corrections d'incohérences matérielles.

Vote : unanimité pour.

19. Dates de fermeture de l'Établissement pour l'année universitaire 2015-2016

Fermeture mercredi 23/12 au soir jusqu'au 04/01 matin et du 29/07 au soir jusqu'au 16/08 au matin.

Président : pas possible de fermer plus de 2 semaines l'été, car il existe des processus pour lesquels on doit apporter une réponse sur 15 ou 20 jours (intérêts moratoires de factures par exemple).

Vote : unanimité pour.



Recherche et Valorisation

20. Contrats doctoraux du contrat de site : nombre de contrats ouverts en septembre 2015

Le Président propose 8 contrats doctoraux supplémentaires sur le budget établissement. Ils seront distribués aux ED (1 par école doctorale) qui les répartiront selon leurs critères. Il tient à préciser que ce ne sont pas des « allocations Président ».

Vote : unanimité pour.

Etudes et Insertion Professionnelle par Etienne BAUMGARTNER

21. Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) 2015-2016

Le VP CF explique le vote majoritaire contre du CF, notamment car les documents sont arrivés assez tard et que les détails de tarifs n'ont pas été transmis.

Le Président rappelle qu'un travail est mené depuis le début de l'UL sur l'harmonisation des tarifs et propose au conseil de voter le tableau malgré l'avis négatif du CF.

Vote : 1 contre, 5 abstentions, autres pour.

22. Frais de concours et de tests de langues des écoles internes en tant que centres organisateurs des épreuves

Vote : 1 abstention, autres pour.

23. Régimes Spéciaux d'Études : amendement en faveur du « Statut des étudiants salariés, emplois d'avenir professeurs et services civiques » présenté par le VP Etudiant

Nouveautés notamment pour les étudiants salariés, qui peuvent solliciter des aménagements qu'ils soient boursiers ou non.

Vote : unanimité pour.

24. Création du Diplôme d'Université (DU) Handicaps et Troubles du Spectre Autistiques

Vote : unanimité pour.

25. Ouverture de deux parcours Économie dans les spécialités « Analyse et Développement de l'Entreprise (ADE) » et « Finance, Contrôles, Comptabilité, Spécialité Ingénierie de la finance de marché »

Des questions se sont posées sur la concurrence entre les formations dans le domaine de la finance, notamment à destination des élèves ingénieurs.



Le VP CF répond qu'il existe peut-être 10 formations dans le domaine de la finance à l'UL. Il faudra sans doute concentrer cela à un moment. Mais actuellement ces formations existent. Ceci étant, il existe des seuils d'ouverture.

Vote : 1 contre, 3 abstentions, autres pour.

26. Adaptation d'un Parcours de formation Préparatoire à l'intégration à l'ESSTIN au sein des DIUT Génie Mécanique & Productique (GMP) et Génie Électrique & Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT de Nancy-Brabois

Accord passé entre l'ESSTIN et l'IUT Nancy-Brabois qui concerne 16 étudiants inscrits à l'IUT qui suivraient des cours à l'ESSTIN et seraient admis à l'ESSTIN au bout de leurs 2 ans de scolarité. Le principe a été voté à l'unanimité, mais deux points ont posé problème : 200 € demandés à chaque étudiant, et pas de nécessité de passer par cette formation pour entrer à l'ESSTIN, donc pourquoi faire payer certains ?

Vote sur le principe : 1 contre, autres pour

Vote sur les frais d'inscription : 1 refus de vote, 6 contre, 11 abstentions, 2 pour.

27. Modifications de maquettes (sous réserve)

Point reporté.

28. Bilan des UE libre et proposition d'organisation 2015-2016 (pour information)

Les étudiants ne suivent pas d'UE libre dans leur domaine, puisqu'il s'agit d'UE d'ouverture. Dans l'évaluation, il existe une moyenne, avec quelques UE très au-dessous, et quelques-unes très au-dessus. Pour l'an prochain, on passe simplement de 30 h de cours à 27 h + 3 heures d'examen terminal anticipé.

28bis. Cadrage pour permettre un examen de VAE à distance

Cela doit rester exceptionnel. Le cadrage est très limité.

Président : évolution logique. Aujourd'hui on le fait déjà, sans savoir d'ailleurs si c'est valable.

Vote : unanimité pour.

Hygiène et Sécurité par la Directrice de la Direction Hygiène, Sécurité, Environnement

29. Bilan santé et sécurité au travail de l'année 2014

Ces deux documents ont été présentés au CHSCT et votés à l'unanimité, ainsi qu'au CT.

Il s'agit du 2^{ème} bilan SST après la fusion. Il est en constante évolution, et pour 2015 on devra y intégrer l'analyse des risques professionnels évoqués dans le cadre du Document unique.

Vote : unanimité pour



30. Programme d'actions de prévention des risques professionnels pour 2015/2016

Ce programme a été défini en prenant en compte l'analyse du bilan SST 2014, les résultats de l'auto-évaluation 2015, les orientations stratégiques du CHSCT Ministériel. Nous devrions avoir une inspection de l'IGAENR en 2016.

Vote : unanimité pour

Vie Universitaire

31. Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 4^{ème} session de l'année 2015 par le VP Etudiant

Le CT FSDIE se réunit, évalue les dossiers, puis le CVU et enfin le CA se prononcent. Beaucoup de demandes cette fois car elles intègrent les manifestations de rentrée.

L'enveloppe est issue des droits d'inscription. Les critères d'attribution devraient être revus pour la rentrée prochaine.

Vote : unanimité pour.

32. Droits d'inscription à l'Université du Temps Libre à compter de l'année universitaire 2015-2016 (sous réserve)

33. Tarif formation du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) et du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) à compter de l'année universitaire 2015-2016 (sous réserve)

Point reporté.

Patrimoine Immobilier

34. Modification des accords entre la Communauté Urbaine du Grand Nancy et l'Université de Lorraine concernant la démolition-reconstruction du bâtiment technique sis Conservatoire et Jardins Botaniques à Villers-les-Nancy par le VP Patrimoine Immobilier

Le Jardin Botanique du Montet est propriété de l'Etat et de l'UL. Un bâtiment technique vétuste a été détruit sur le site, puis reconstruit. Une convention a été établie pour la reconstruction en 2011 entre l'UHP et la CUGN (2,7 M€ CUGN, 500 k€ UHP). Le bâtiment devait être remis à l'Etat à sa reconstruction. Mais la CUGN a souhaité pouvoir être propriétaire du bâtiment, donc du terrain du fait de son investissement. Il est donc proposé de céder pour un euro symbolique le terrain à la CUGN.

Vote : unanimité pour.



35. Passation d'un marché de Conception - Réalisation — Exploitation-Maintenance (CREM) sur performance énergétique intéressant une opération d'investissement inscrite au plan pluriannuel d'investissement immobilier 2016 de l'Établissement par le VP Patrimoine Immobilier

Un plan pluri-annuel d'investissement est prévu pour l'amélioration énergétique des bâtiments de l'UL. Prévision 2015, déplacement d'une sous-station de chauffage, prévision 2016, suppression d'une chaufferie gaz à l'ENSTIB et raccordement à la chaufferie biomasse. Mais la sous-station ne pourra être déplacée en 2015 finalement.

Par ailleurs, arrivée à échéance en 2016 de plusieurs contrats d'exploitation presque tous sans modalité d'intéressement. Il faudrait pouvoir recourir à une procédure nouvelle (CREM) afin de bénéficier d'un effet de masse et négocier au meilleur prix : approche globale investissement + fonctionnement, avec dialogue compétitif pour s'assurer de la meilleure solution technique. Incidence financière pour l'UL, 600 k€.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Numérique par la VP Numérique

36. Participation au Groupement d'intérêt Public (GIP) FUN-MOOC

Adhésion au GIP France Université Numérique (FUN) – MOOC. Le GIP dispose d'une personnalité civile (contrairement aux GIS). Il reprend la plateforme FUN et les personnels qui y travaillaient. L'Etat conserve 40% des droits de vote. Les MOOC sont hébergés sur la plateforme, mais sans exclusivité. On verra que le MOOC est de l'UL.

Vote : unanimité pour

37. Dossier de subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le projet "de nouvelles infrastructures pour l'e-éducation de l'Université de Lorraine" (pour information)

Ce dossier a été monté dans l'urgence car il reste des crédits disponibles sur l'ancien FEDER. Concerne l'évolution réseau Lothaire.

Affaires Financières par l'Agent Comptable

38. Sortie de biens de l'inventaire

Une liste des sorties de biens est fournie. Le coût des sorties est de l'ordre de 2000 €.

Vote : unanimité pour

39. Admissions en non-valeur et remises gracieuses

Vote : 1 abstention, autres pour.



Question diverse

Une administratrice explique la situation actuelle de la MSH : défaut de gouvernance qui fait que leur rattachement au CNRS est remis en cause, de même que leur participation au réseau des MSH. Les personnels ont l'impression que les tutelles ne les soutiennent pas. Ne comprennent pas pourquoi il est dit que des comportements inadmissibles se seraient produits.

Le Président répond que la MSH a connu une transition et devait se reconstruire car son financement, précédemment assuré par le CPER, ne l'était plus. La MSH est une USR, et un premier appel à candidature a produit des candidats, dont aucun n'a été retenu. Les acteurs (pas les personnels) de la MSH n'arrivent pas à construire quelque chose. On cherche un nouveau Directeur. Cette situation perdure depuis un an.

Le réseau des MSH a écarté 2 MSH, dont celle de Lorraine. De toute façon, ce n'est pas définitif, et sans gouvernance, la participation n'a pas de sens.

Des attaques ont eu lieu dans le périmètre de la MSH, notamment à l'égard d'une personne. Une enquête administrative est en cours car effectivement certaines personnes auraient eu des comportements scandaleux. Une enquête du CHSCT va avoir lieu. Sur l'objet MSH, on ne sait pas faire de transition entre l'ancien mode de fonctionnement et un nouveau. L'UL soutient, mais elle ne peut pas se substituer aux acteurs s'ils ne font pas.

Un administrateur signale que le CPER de l'UL est annoncé à 65 M€, alors que celui d'Aquitaine est annoncé à 440 M€ ?

Le Président attire l'attention sur le périmètre : si on ajoute le I d'Innovation à ESR, on intègre nettement plus d'éléments. Il faut voir le document signé qui se trouve sur le site de la Préfecture.

Fin du CA à 18h05

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA

Anne LAPLACE-CHASSARD

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS